

PERSPECTIVES



2019, année de bouleversements

L'année qui se termine aura été forte en crises partout dans le monde, sur le plan tant politique que climatique ou social. Notre équipe a recensé les événements — et les personnalités — les plus marquants des douze derniers mois.
B2, 3, 4 et 5

B 2 | PERSPECTIVES BILAN 2019



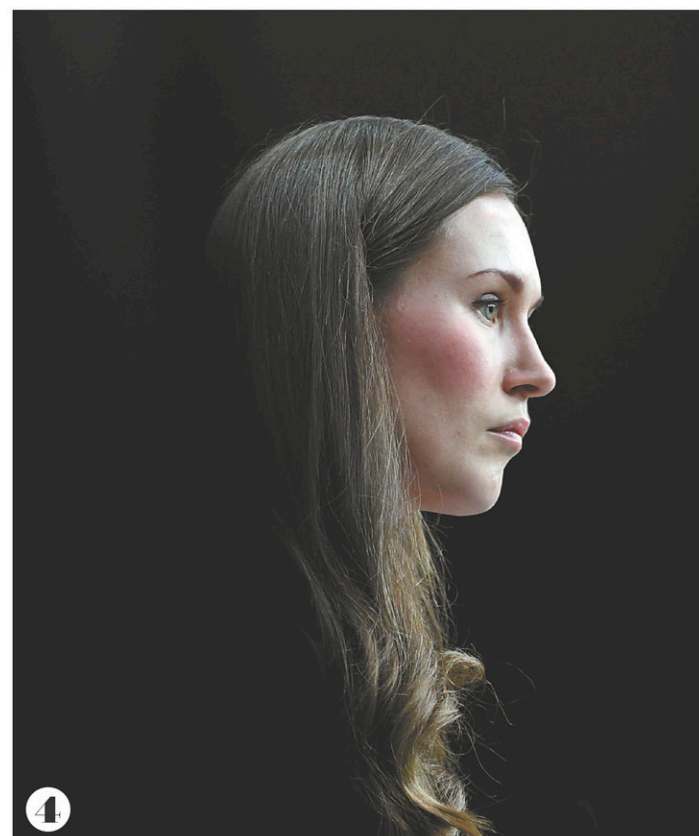
1



2



3



4

TRUMP**Procédure historique de destitution**

Le grand livre de la présidence américaine — comment l'exercer, comment l'incarner — ne sera plus jamais le même après le passage de Donald Trump. Sa troisième année de mandat n'aura pas différé des autres : publication du rapport Mueller sur l'ingérence de Moscou dans la présidentielle de 2016, plus longue fermeture de l'administration de l'histoire (« *shutdown* »), suite de la saga du mur avec le Mexique, conflits commerciaux, altercation avec Justin Trudeau (qu'il trouve « hypocrite »), sommet raté avec Kim Jong-un, innombrables *tweets* incendiaires... Ce fut rebondissement sur rebondissement. Mais c'est sûrement par l'ajout du nom de Donald Trump à une page très rarement fréquentée de ce grand livre — celle des présidents qui ont fait l'objet d'une procédure de destitution — qu'on associera 2019 à l'avenir. Après Andrew Johnson en 1868 et Bill Clinton en 1998, Trump est devenu cette semaine le troisième président de l'histoire mis en accusation. La Chambre des représentants lui reproche d'avoir demandé à l'Ukraine d'enquêter sur un de ses rivaux potentiels à la présidentielle de 2020, Joe Biden. Donald Trump, qui se dit victime de « harcèlement présidentiel » et certifie que son appel au président ukrainien était « parfait », voit peut-être son ego écorché... mais il devrait néanmoins être sauvé par la majorité républicaine qui contrôle le Sénat (où le procès en destitution doit être organisé).

Guillaume Bourgault-Côté

LAÏCITÉ**« Au Québec, c'est comme ça qu'on vit »**

« Ça fait plus de 10 ans qu'on débat des signes religieux », soulignait François Legault dans la vidéo de 140 secondes qu'il a enregistrée à la fin mars pour défendre son projet de loi sur la laïcité. Le sous-texte était que la discussion avait assez duré — d'autant que pour le premier ministre, l'affaire était entendue : « Au Québec, c'est comme ça qu'on vit », point final. Mais dans les faits, il restait visiblement beaucoup à débattre, parce que le projet de loi 21 a suscité moult commentaires / opinions / chemises déchirées. L'adoption du texte législatif — par le bâillon avant l'été — n'a ainsi pas mis le couvercle sur la marmite : ce fut même un élément important de la campagne électorale fédérale, Justin Trudeau laissant ouverte la porte à une éventuelle participation d'Ottawa dans une contestation judiciaire de la loi. La Loi sur la laïcité de l'État a aussi incité le gouvernement manitobain à se payer une campagne publicitaire enjoignant aux Québécois échaudés par les nouvelles règles de déménager dans cette province. Vingt et un arguments étaient mis en avant, dont la présence de microbrasseries (n° 20), la possibilité de profiter d'un « véritable climat à quatre saisons » (n° 18), de visiter le Musée canadien des droits de la personne (n° 12) ou, plus poétiquement, d'admirer les « aurores boréales célèbres dans le monde tandis qu'elles dansent dans le ciel nocturne » (n° 13). Tout ça avec un signe religieux, si désiré.

Guillaume Bourgault-Côté

POLITIQUE**Des femmes au pouvoir (ou pas)**

Parlons d'un jalon : la coalition qui dirige aujourd'hui la Finlande compte cinq partis qui sont tous menés par des femmes, dont quatre ont moins de 35 ans (incluant la première ministre, Sanna Marin). Ce n'est pas en soi une preuve que la parité est arrivée en politique... mais c'est néanmoins un symbole de certains progrès à cet égard. Aux États-Unis, le travail de Nancy Pelosi, cheffe des démocrates au Congrès, lui a valu d'être classée au troisième rang des femmes les plus puissantes au monde par le magazine *Forbes* — cela, dans le contexte où le Congrès américain compte un nombre record d'élues. Au Canada, les cinq grands partis ont réussi cet automne pour la première fois à dépasser le seuil de 40 % de candidates à une élection. Tout baigne, donc ? En fait, cette progression n'a pour ainsi dire rien donné en résultats nets : le Parlement fédéral compte ainsi aujourd'hui 29 % d'élues, ce qui place le Canada au 51^e rang mondial en la matière. Le premier ministre Trudeau a tout de même respecté son engagement de composer un deuxième Cabinet paritaire.

Guillaume Bourgault-Côté

RÉVOLTES**Un monde en manifs**

« La mondialisation de la colère », titrait cet automne un numéro du *Nouvel Obs* pour décrire la succession de mouvements de contestation qui ont enflammé une partie de la planète tout au long de l'année — et qui demeurent actifs à bien des endroits. À la source de ces révoltes, plusieurs éléments touchant, selon les cas, le coût de la vie, la dénonciation de la corruption et des inégalités, l'usurpation du pouvoir, le désir de réformes démocratiques... Des causes multiples, mais une volonté commune de changements sociaux et politiques. Entre Hong Kong et la Catalogne, de la Bolivie au Chili, du Liban à l'Algérie, de l'Irak vers Haïti, en France et dans tant d'autres pays, des millions de personnes sont descendues dans la rue et ont défié les forces de l'ordre, parfois pendant plusieurs mois, encore et encore présentes pour marteler un message, faire entendre une colère. Et dans ces manifestations souvent sans précédent (les réseaux sociaux aident à des mobilisations rapides et massives), des centaines de citoyens ont laissé sur le pavé leur vie.

Guillaume Bourgault-Côté



SPORTS

Bianca domine, les Raptors aussi

Au début de la saison de tennis 2019, l'Ontarienne Bianca Andreescu était classée 178^e joueuse au monde. Et où la trouve-t-on aujourd'hui ? Au cinquième échelon d'un classement qu'elle peut légitimement rêver de dominer dans un avenir proche. Sa formidable progression a été jalonnée d'un premier titre du Grand Chelem, obtenu contre Serena Williams à New York (c'est la seule Canadienne, homme ou femme, à avoir réalisé un tel exploit), et de deux autres titres majeurs à Indian Wells et à Toronto. Gagnante du trophée Lou-Marsh de l'athlète canadien par excellence, choisie meilleure nouvelle venue du circuit de la WTA, Andreescu mène avec Denis Shapovalov (15^e chez les hommes) et Félix Auger-Aliassime (21^e) une jeune délégation canadienne dont le talent flamboyant surprend le tennis mondial. Dans le même ordre d'idées — le Canada qui domine un sport où on ne l'attend pas (alors qu'il ne domine plus son propre sport national sur glace) —, 2019 aura aussi été l'année des Raptors de Toronto, champions de la National Basketball Association en juin : jamais le basketball américain n'avait vu son trophée franchir la frontière nord. Le parcours des Raptors en séries aura été suivi d'un bout à l'autre du pays, avec le slogan « We the North » comme un gigantesque cri de ralliement.

Guillaume Bourgault-Côté

VIE PRIVÉE

Les données fuient

Tout a commencé le 20 juin par un avis de convocation pour une conférence de presse. Le Mouvement Desjardins souhaitait s'adresser aux médias pour « informer ses membres d'une situation qui pourrait les concerner ». Une annonce d'autant plus mystérieuse que la police de Laval allait être sur place. Or, la fuite de renseignements personnels au sein de l'institution n'aura finalement laissé personne indifférent. Pensons à ses 4,2 millions de membres particuliers, bien sûr, dont des milliers se sont abonnés au service de surveillance d'Equifax. Mais mentionnons aussi la classe politique, à laquelle certains ont (re)demandé de moderniser les lois sur la protection des données personnelles. Le gouvernement Legault a déposé un projet de loi pour encadrer le fonctionnement des agences d'évaluation de crédit, et compte en présenter un autre pour resserrer la protection des renseignements, un projet sur lequel la ministre de la Justice travaillait avant même l'incident chez Desjardins. Mais faudrait-il aller plus loin, vu l'ampleur d'un problème qui a affecté plusieurs autres compagnies dans les dernières années ? À ce jour, pas moins de 28 millions de personnes ont été touchées par des fuites, selon le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. Serait-il par exemple temps d'adopter une identité numérique ? Après tout, les données « sont les ressources de l'économie de demain, comme l'eau, comme l'énergie », a relevé le président du Mouvement Desjardins.

François Desjardins

1 Avec dans l'œil la présidentielle de 2020, Donald Trump a passé une bonne partie de l'année à s'en prendre aux démocrates, devenus majoritaires à la Chambre des représentants en janvier. Mais le déchaînement de colère du président n'aura pas réussi à lui épargner le plus grand déshonneur : une mise en accusation, la troisième de l'histoire des États-Unis, pour abus de pouvoir et entrave au travail du Congrès.

BRENDAN SMIALOWSKI AFP

2 Quand la cathédrale Notre-Dame de Paris, debout en plein cœur de la ville depuis le XII^e siècle, s'est mise à brûler en avril, le monde entier a retenu son souffle. Des centaines de personnes ont assisté, depuis les quais et les ponts de la Seine, mais aussi en direct à la télévision, à l'effondrement de la flèche ajoutée au XIX^e siècle.

GEOFFROY VAN DER HASSELT AFP

3 De tous les mouvements de révolte qui ont

émergé dans le monde cette année, celui des manifestants prodémocrates à Hong Kong a été le plus durable — et certainement le plus médiatisé. De l'occupation de l'aéroport au siège de l'Université polytechnique, les six derniers mois ont montré l'étendue de la fracture entre le territoire semi-autonome et la Chine continentale.

VINCENT YU AP

4 Sanna Marin, 34 ans, auparavant mairesse, puis ministre des Transports dans le gouvernement finlandais, est devenue en décembre la plus jeune cheffe d'État du monde, femmes et hommes confondus. Élu au poste de première ministre de Finlande, elle a rejoint le quintette féminin aux commandes des cinq partis qui forment la coalition au pouvoir au pays.

ALAIN JOCARD AFP

5 Quand Bianca Andreescu a remporté le US Open en venant à bout de Serena Williams, en septembre, elle s'est couchée sur le terrain, les bras en croix. À

seulement 19 ans, il faut dire qu'elle faisait l'histoire : jamais une Canadienne (et pas plus un Canadien) n'avait remporté un tournoi du Grand Chelem en simple.

SARAH STIER AP

6 Sauriez-vous deviner à quelle femme appartient cette jambe ou, plus précisément, ce bracelet de sécurité électronique ? Indice : son arrestation à Vancouver à la demande des États-Unis, en décembre 2018, est à l'origine du différend diplomatique qui oppose depuis le Canada et la Chine. C'est bien elle : Meng Wanzhou, la directrice financière de Huawei, toujours en liberté sous caution à Vancouver.

DON MACKINNON AFP

7 Sainte-Marthe-sur-le-Lac, cette petite municipalité des Laurentides où la rupture d'une digue a libéré en quelques minutes un immense flot d'eau en avril, laissant derrière quelque 6000 sinistrés, est devenue le triste symbole des

inondations du printemps dernier au Québec. Devant la récurrence des crues printanières, qui avaient aussi causé des dégâts considérables en 2017, Québec a pris des mesures plus tard durant l'année pour, notamment, limiter les constructions dans les zones inondables.

GUILLEAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

8 Déjà emblématique, la place Tahrir, à Bagdad, continue d'être le symbole de toute révolte qui bouleverse l'Irak. Au début octobre, une nouvelle contestation visant la corruption, le chômage et la désagrégation des services publics irakiens a éclaté dans la capitale, avant de se répandre peu à peu dans le reste du pays. Le bilan est vertigineux : plus de 450 morts et quelque 25 000 blessés. Si le premier ministre a finalement démissionné, le cul-de-sac politique apparaît insoluble : plongés dans la confusion, les dirigeants peinent à lui trouver un remplaçant.

AHMAD AL-RUBAYE AFP

B 4 | PERSPECTIVES BILAN 2019

**CLIMAT****Greta Thunberg, visage de l'urgence climatique**

En un an, Greta Thunberg a fait d'une grève scolaire toute personnelle une vague mondiale d'une formidable portée et d'une puissance rare : des millions de personnes ont ainsi emboîté le pas de la jeune militante suédoise pour réclamer des mesures concrètes — et draconiennes — afin d'enrayer le réchauffement climatique causé par les activités humaines. À Montréal, cela s'est mesuré dans ce qui a été qualifié de plus importante manifestation de l'histoire, avec un nombre estimé de 500 000 personnes dans les rues de la métropole à la fin septembre (ce fut l'une des nombreuses marches pour le climat qui ont animé les vendredis de la planète). Dans le texte qui accompagne sa sélection comme personnalité de l'année 2019 — c'est la plus jeune de l'histoire à être ainsi honorée —, le magazine *Time* rappelait qu'à la crise climatique, Thunberg « ne propose pas de solution magique ». Son rôle, son pouvoir sont ailleurs : dans le fait d'avoir mis en marche (littéralement) tous ces jeunes et moins jeunes qui voient venir la catastrophe et exigent des changements urgents. La vigueur et la rigueur de son message en dérangent plusieurs (à commencer par le président Trump), mais il inspire surtout des prises de conscience fondamentales autour de la notion d'urgence climatique. Dans un monde fragmenté, elle a imposé une voix qui transcende les frontières, les opinions politiques, les classes sociales, notait encore le *Time*.

Guillaume Bourgault-Côté

ÉCONOMIE**Le boomerang commercial**

La croissance économique mondiale est tombée cette année à son niveau le plus bas depuis la dernière récession. Une des raisons ? Les multiples guerres commerciales menées par le président américain contre plusieurs pays, notamment la Chine. L'effet délétaire de l'escalade des tarifs, non seulement sur les échanges commerciaux, mais aussi sur la confiance des entreprises et des investisseurs, s'est fait sentir partout — y compris aux États-Unis et au Canada. Ces derniers s'en sont malgré tout relativement bien tirés cette année grâce aux politiques monétaires accommodantes de leurs banques centrales, la belle vigueur de la consommation des ménages et la bonne tenue du marché immobilier. Peu affecté par les difficultés de l'industrie pétrolière canadienne et fort d'un gouvernement disposant de surplus budgétaires, le Québec a affiché la meilleure performance des provinces. La récente conclusion d'une trêve entre Washington et Pékin, de même que d'un compromis entre la Maison-Blanche et la majorité démocrate au Congrès sur l'éventuelle ratification d'un nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) fait espérer, à défaut d'un retour de la paix commerciale, à tout le moins un apaisement sur le front commercial ces prochains mois. C'est à souhaiter, les guerres en cours menaçant « d'entraîner des changements qui perdureront pendant une génération », a prévenu le Fonds monétaire international (FMI).

Éric Desrosiers

MÉDIAS**Des journaux en faillite**

L'expression « On tue la une » a failli prendre un sens concret cette année au Québec. La déroute financière de Groupe Capitaux Médias — l'entreprise dirigée par Martin Cauchon s'est placée en août sous la protection de la Loi sur l'insolvabilité et la faillite — a mis en péril la survie de six quotidiens régionaux de la province. Trois-Rivières, Gatineau, Sherbrooke, Saguenay et Granby sont ainsi passés à un cheveu de perdre leur journal local, sans compter *Le Soleil* de Québec. Et même si le plan de relance de ces médias par des coopératives est approuvé lundi prochain, celui-ci ne sera sans conséquence : réduction d'effectifs, gel des salaires... et terminaison des régimes de retraite de près de 950 ex-employés, qui verront leur rente amputée d'environ 30 % dès le 1^{er} janvier. Plus largement, 2019 restera l'année où les gouvernements (Québec et Ottawa) ont pris la mesure de l'ampleur de la crise qui frappe les médias écrits — à cause, notamment, des pertes de revenus publicitaires désormais accaparés par les géants du Web. Les gouvernements Trudeau et Legault ont chacun déposé des plans d'aide qui comprennent notamment des crédits d'impôt sur la masse salariale des entreprises de presse.

Guillaume Bourgault-Côté

ENFANCE**Électrochoc collectif sur la maltraitance**

À Granby, une fillette de 7 ans, signalée plusieurs fois à l'attention des autorités de la protection de l'enfance, meurt le 30 avril. Sa sombre histoire, qui n'éclaire pas toutes les formes de maltraitance, va prendre l'allure d'un électrochoc collectif. Le 30 mai, le gouvernement lance une Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, placée sous la direction de Régine Laurent, ancienne tête dirigeante de la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ). Enjeu de santé publique, la maltraitance se trouve au confluent de plusieurs questions sociales : accès à l'éducation, au logement, pauvreté, inégalités, discrimination, etc. On compte désormais plus de 105 000 signalements d'enfants par année. Près du double d'il y a dix ans. Plusieurs témoins ont observé devant la commission que les mesures de compressions budgétaires orchestrées au cours des dernières années avaient créé une cacophonie dans les services dont la jeunesse a beaucoup pâti. À mi-chemin de ses travaux, au moment de prendre la pause des Fêtes, la commission avançait cinq recommandations préliminaires, en faisant le constat que l'aide aux familles, aux enfants et aux organismes communautaires voués à les aider est tout à fait insuffisante au Québec. Sera-t-elle écoutée par le gouvernement ? L'ensemble des recommandations doit être formulé en 2020.

Jean-François Nadeau



ÉLECTIONS

Justin Trudeau perd des plumes

La bonne nouvelle pour Justin Trudeau, c'est qu'il est toujours premier ministre en cette fin 2019 — malgré la controverse SNC-Lavalin, ou celle sur son recours à des « *blackface* » pour imiter Aladin ou Harry Belafonte. La moins bonne nouvelle, toutefois, c'est que son gouvernement ne détient plus une majorité de sièges au Parlement, et que les conservateurs ont récolté plus de votes que les libéraux au scrutin du 21 octobre : il y a là des messages que M. Trudeau assure avoir compris. À travers ces plumes libérales envolées, les élections ont sensiblement redessiné la carte politique canadienne. Au Québec, la résurgence — certains diront résurrection — du Bloc québécois s'est largement faite aux dépens du Nouveau Parti démocratique (et aux crochets d'un discours volontairement caquiste). Les Prairies ont carrément rejeté les libéraux, les Maritimes les ont fait reculer. Les verts n'ont pas progressé comme souhaité (un siège de plus, et une cheffe en moins), alors que le Parti populaire de Maxime Bernier est resté confiné dans une marge étroite. Et dans ce portrait en mutation, une victime collatérale : malgré sa volonté de rester en poste, le chef conservateur Andrew Scheer n'aura pas résisté au ressac. Fin de parcours pour lui, et course ouverte pour le remplacer en 2020.

Guillaume Bourgault-Côté

JUSTICE

Les eaux troubles autour de SNC-Lavalin

On aura déjà vu des années plus joyeuses : pour l'essentiel de 2019, le nom de SNC-Lavalin aura été associé soit à une « affaire » politique, soit à des procès impliquant de la corruption en Libye. Sur le front judiciaire, l'année se termine au moins avec des dossiers réglés. Une division de SNC a plaidé coupable cette semaine à une accusation de fraude pour des gestes posés en Libye entre 2001 et 2011 — cela a permis l'arrêt des procédures pour d'autres accusations visant d'autres branches du géant. Quelques jours plus tôt, un ex-cadre de l'entreprise (Sami Bebawi) a pour sa part été reconnu coupable de fraude et de corruption pour le même vaste dossier libyen. Quant au volet politique, c'est la volonté de l'entreprise de négocier un accord de réparation avec le gouvernement pour éviter un procès criminel qui a été au cœur de l'affaire qui a ébranlé la colline Parlementaire pendant plusieurs mois. « Justin Trudeau s'est prévalu de sa position d'autorité sur [l'ex-ministre de la Justice Jody] Wilson-Raybould pour tenter d'influencer sa décision » de ne pas inviter SNC-Lavalin à négocier un tel accord, concluait en août le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique. Réélue comme députée indépendante (fait rare), M^{me} Wilson-Raybould a été choisie personnalité qui a le plus marqué l'actualité en 2019 par les directions des médias membres de La Presse canadienne.

Guillaume Bourgault-Côté

9 N'en déplaise à Donald Trump, un seul nom incarne cette année marquée par la lutte contre les changements climatiques : Greta Thunberg. Si la jeune militante suédoise fut de tous les grands rassemblements, son discours le plus virulent — « *How dare you?* » — restera celui prononcé au Sommet action climat de l'ONU à New York, le 23 septembre, quelques jours avant sa venue à Montréal pour une marche historique.

JACQUES NADEAU
LE DEVOIR

10 Quand des images ont révélé cet été que la forêt amazonienne était en train de brûler à un rythme affolant en raison, principalement, de la déforestation, un mouvement d'indignation s'est propagé à l'échelle internationale. Toutes les flèches ont visé le président brésilien, Jair Bolsonaro, un climatocéphique d'extrême droite dont les politiques, notamment nocives pour l'environnement, faisaient déjà polémique. Sa gestion de la crise en Amazonie a d'ailleurs été au centre du sommet du G7 à Biarritz, en août.

CARL DE SOUZA AFP

11 Quelques jours après le retrait

brutal des troupes américaines du nord de la Syrie sur ordre de Donald Trump, en octobre, les forces turques lançaient en catimini une offensive contre les Kurdes — précisément dans cette zone. L'affaire a soulevé un violent tollé international et causé une querelle interne à l'OTAN, jamais mise au courant de cette initiative. Pour échapper aux combats, plus de 100 000 Syriens ont dû fuir leur domicile, faisant craindre un nouveau désastre humanitaire dans un pays déjà exsangue.

DELIL SOULEIMAN AFP

12 L'épidémie d'Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo, qui a fait 2211 morts depuis août 2018 et suit, sur le plan de son importance, celle de 2014 en Afrique de l'Ouest, a été particulièrement funeste autour de Butembo, dans le Nord-Kivu. Mais la lutte contre l'épidémie, toujours considérée comme une urgence de santé publique mondiale par l'OMS, est ralentie par l'insécurité qui règne dans la région, où des groupes armés attaquent tant la population que les travailleurs humanitaires.

JOHN WESSELS AFP

13 La chevelure extravertie et capricieuse de Boris Johnson aura certainement été une illustration de la bataille du Brexit elle-même — bataille qui fut marquée cette année, au-delà de la démission de Theresa May, par un grand chaos et des changements de cap incessants. Maintenant qu'il a gagné son pari d'obtenir une majorité absolue au Parlement britannique, le premier ministre a la ferme intention de tenir sa promesse phare : réaliser le Brexit le 31 janvier 2020.

TOLGA AKMEN AFP

14 Ce large sourire de Justin Trudeau cachait sans doute un grand soupir de soulagement. Le soir du scrutin fédéral, le 21 octobre dernier, au moment de monter sur scène, le premier ministre libéral savait qu'il avait obtenu un nouveau mandat, mais moins glorieux : minoritaire. Après l'affaire SNC-Lavalin à l'hiver, le bref scandale de son « *blackface* » durant la campagne électorale et les attaques répétées de son rival Andrew Scheer, il pouvait enfin souffler... tout en sachant qu'il aurait à se montrer conciliant.

SEBASTIEN ST-JEAN
AFP

15 Chose certaine, le climatologue danois qui a pris cette photo lors d'une expédition au Groenland, en juin, ne se doutait pas qu'elle deviendrait une icône du réchauffement climatique, en particulier celui des pôles. En peu de temps, cette parfaite illusion d'un attelage de chiens marchant sur l'eau a fait le tour du monde. En réalité, c'est la fonte rapide des glaces et la faible perméabilité de la glace sous l'eau de fonte qui a rendu possible cette superposition spectaculaire... et trompeuse.

STEFFEN OLSEN AFP

En page B1 Après le passage du puissant cyclone *Idai* sur la côte du Mozambique, en mars, la désolation s'étalait à perte de vue. Étant donné l'ampleur de la destruction, l'acheminement de l'aide a été d'une complexité inouïe. Des milliers de sinistrés sont ainsi restés démunis, sans toit, comme ces deux sœurs réfugiées sous une bâche pour se protéger de la pluie. Cette énigme catastrophe est venue confirmer à quel point les phénomènes climatiques extrêmes se multiplient dans le monde.

YASUYOSHI CHIBA AFP

B 6 | PERSPECTIVES

Six lectures pour le temps des Fêtes

NORMAND BAILLARGEON



Voici quelques ouvrages que j'ai lus récemment, et pour certains recensés. Je fais le pari qu'ils alimenteront agréablement et substantiellement votre réflexion sur l'éducation durant cette période que je vous souhaite propice à la lecture.

Le professeur Rivard et les chemins de l'école

Dans *Le chemin de l'école* (Leméac, 2019), Yvon Rivard propose une belle réflexion philosophique sur l'école. Ce livre a remporté cette année le prix Pierre-Vadeboncoeur.

L'auteur livre une fine analyse de la relation pédagogique, faite du désir commun d'apprendre et de partager, alimentée notamment par une forte critique d'un certain technicisme réducteur en éducation. « J'ai eu la chance de ne pas être formé par des pédagogues », écrit à ce sujet Rivard.

On y lira aussi une précieuse mise en garde contre certaines transformations récentes de l'université, où se conjuguent entre autres « obligation de produire ou de périr » et « course aux colloques et aux subventions sous peine d'être méprisé ou congédié ».

Des histoires de gars et d'école

François Cardinal, dans *Lâchez pas les gars. D'anciens cancrs témoignent* (Éditions La Presse, 2019), a eu la bonne idée de réunir des témoignages d'anciens cancrs, des garçons qui ont eu des difficultés à l'école — ce fut d'ailleurs son cas.

Vous lirez ici les inspirants récits de mal scolaire surmonté du D^r Stanley Vollant, du ténor Marc Hervieux, de l'artiste et écrivain Marc Séguin, de l'entrepreneur Alexandre Taillefer, de l'ex-joueur professionnel de hockey Steve Bégin et de quelques autres.

Pour l'amoureux des sciences

Jean-René Roy, dans le superbe et richement illustré en couleurs *Trente images qui ont révélé l'univers. De la Lune à l'aube cosmique* (PUL, 2019), raconte justement cela, ce rôle qu'ont joué les images, d'abord de simples croquis, puis des images générées par des technologies devenant de plus en plus complexes, dans notre compréhension de l'Univers.

L'ouvrage parle ainsi des représentations du système solaire, puis de celles de la Voie lactée et des galaxies, avant d'en venir à la cosmologie. Chaque fois, une image dite « transformatrice » est présentée et son importance, expliquée — à l'aide du texte de Roy, mais aussi de nombreuses autres images et illustrations.

La laïcité et l'école

Nadia El-Mabrouk, citoyenne d'origine tunisienne, est beaucoup intervenue dans le brûlant dossier de la laïcité au Québec et en 2018, elle a remporté pour son travail le prix Condorcet-Dessaulles, du Mouvement laïque québécois.

Dans *Notre laïcité* (Dialogue Nord Sud, 2019), elle réunit des textes sur ce sujet parus dans divers médias entre 2015 et 2019. Il s'agit d'une forte, claire et solide défense de cette laïcité qu'elle estime être le « socle du vivre ensemble et de la démocratie ».

Il y est bien entendu question des institutions publiques, d'une réelle égalité entre hommes et femmes, de tolérance, d'inclusion, mais aussi de l'école et du cours Éthique et culture religieuse. « Sans une école vraiment laïque, écrit-elle, la laïcité est une coquille vide. »

En prime, on lira ici deux préfaces, l'une de Joseph Facal, l'autre de Guy Rocher.

Mieux connaître PISA

Cette année encore, les résultats des enquêtes du Programme international sur les acquis des élèves (PISA) font beaucoup parler.

Mais comment, au juste, ces enquêtes sont-elles construites? Quelles en sont les limites? Quelles critiques leur sont adressées? C'est à ces questions et à quelques autres que répondent Georges Felouzis et Samuel Charmillot dans leur court mais bien fait ouvrage *Les enquêtes PISA* (PUF, 2012).

Les passages sur la controverse opposant partisans des compétences (ce que mesurent et valorisent les enquêtes PISA) et partisans des savoirs sont éclairants, de même que ceux portant sur les conséquences, souhaitables ou redoutées, de ces enquêtes sur les politiques éducatives nationales.

Sur l'histoire de l'éducation au Québec

La pensée éducative au Québec. La génération 1915-1930 (PUL, 2019) est un tout récent titre proposé par Denis Simard, Jean-François Cardin et Olivier Lemieux et leurs collaborateurs. Il réunit les textes d'un colloque.

On s'attarde ici à la pensée et à l'action en éducation d'illustres représentants, bien connus pour la plupart, de cette génération. Les voici: Pierre Angers, Jeanne Lapointe, Judith Jasmin, Simonne Monet-Chartrand, Michel Brunet, Arthur Tremblay, Marcel Rioux, Pierre Vadeboncoeur, Léon Dion, Fernand Dumont et Jacques Grand'Maison.

On aura noté qu'il manque à cette liste l'éminent Guy Rocher, né en 1924, qui a été membre de la commission Parent. C'est qu'il était présent à ce colloque, que sa conférence a clos.

Ce texte, ici reproduit, devrait être lu par quiconque œuvre en éducation ou s'intéresse à ce sujet. Rocher jette un regard rétrospectif sur le travail accompli par la commission Parent et sur le chemin parcouru depuis. Mais il rappelle aussi cet immense défi de justice sociale en éducation auquel nous faisons actuellement face et à l'urgence de s'y attaquer.

Perle (volontaire) de la semaine

L'histoire est racontée par une professeure en enseignement religieux dans une classe de 2^e secondaire durant les années 1990. Elle présente un texte du prophète Malachie.

Un élève brillant fait alors semblant de perdre l'équilibre et de tomber de sa chaise. Il se relève et dit: « Je m'excuse, mais j'étais "malachie". »



La Cour a accordé à Nicole Gladu (sur la photo) et à Jean Truchon le droit de se prévaloir sans attendre de l'aide médicale à mourir puisqu'ils ont contesté cet aspect de la loi. JACQUES NADEAU LE DEVOIR

III L'HEURE JUSTE

Compassion et dignité, SVP

Les loi provinciale et fédérale sur l'aide médicale à mourir doivent être revues sans délai

MANON CORNELLIER
LE DEVOIR



L'HEURE JUSTE

Le 11 septembre dernier, le jour même du déclenchement des élections fédérales, la Cour supérieure du Québec rendait une décision sans ambiguïtés. Les lois québécoise et fédérale sur l'aide médicale à mourir devaient être rapidement corrigées afin de ne plus exiger que, pour y avoir droit, une personne souffrant affreusement et sans répit possible soit en fin de vie ou que sa « mort naturelle soit raisonnablement prévisible ».

La Cour a donné six mois aux deux gouvernements pour éliminer ce critère et ainsi se conformer à l'arrêt Carter rendu en février 2015 par la Cour suprême du Canada. La plus haute cour du pays avait reconnu ce droit à une « personne adulte capable qui (1) consent clairement à mettre fin à sa vie; et qui (2) est affectée de problèmes de santé graves et irrémédiables (y compris une affection, une maladie ou un handicap) lui causant des souffrances persistantes qui lui sont intolérables au regard de sa condition ». Nulle part n'était-il question d'une personne en fin de vie.

Les gouvernements fédéral et québécois ont décidé de ne pas porter la cause en appel, ce qui les oblige à obtempérer d'ici le 11 mars prochain. Le soulagement qu'ont ressenti nombre de malades au lendemain de ces décisions a toutefois fait place au doute au cours des derniers jours. À Ottawa, le ministre de la Justice, David Lametti, a laissé entendre que le gouvernement fédéral pourrait demander un délai supplémentaire et peut-être procéder à l'étude de cette future modification en même temps que la révision statutaire de la loi qui doit démarrer en juin.

De son côté, le premier ministre Justin Trudeau a dit en entrevue à La

Presse canadienne mercredi que la décision de procéder en deux temps ou d'une seule volée n'était pas encore prise. Il a par contre ajouté que son intention était de « respecter cette décision de la Cour dans le plus bref délai possible ».

Si c'est le cas, son gouvernement ne peut attendre la révision de la loi qui commencerait seulement en juin et dont la très large portée laisse inévitablement présager un exercice très long et complexe. Les parlementaires devront obligatoirement aborder trois enjeux qui sont loin de faire consensus, soit les directives anticipées, l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes mineures matures et l'accès pour celles souffrant de problèmes de santé mentale. Les débats que suscitent ces trois questions n'ont rien à voir avec le critère de fin de vie que la Cour supérieure demande de lever, comme le relève le jugement.

Un jugement qui ne surprend pas, car l'insertion par Ottawa de ce critère de fin de vie est contesté depuis le début parce que considéré comme trop restrictif et contraire au droit à l'autonomie des malades. Même le ministre actuel de la Justice avait invoqué cette raison pour voter contre le projet de loi en juin 2016. Nombre de témoins ont dit la même chose devant les comités parlementaires qui ont étudié le projet de loi à l'époque. La majorité des membres du Comité de la justice des Communes a soumis un amendement retirant cette exigence, mais il a été défilé. La majorité des sénateurs est revenue à la charge avec une modification de son cru, sans plus de succès. Le gouvernement a toujours argué, tant au Parlement que devant le tribunal, qu'il avait ajouté cette condition pour protéger les personnes plus vulnérables.

Selon les experts, il y a d'autres moyens d'y arriver que de priver de leur droit des gens qui ne sont pas mourants, mais qui sont gravement malades et incapables de supporter plus longtemps leurs grandes souffrances. Pour l'instant, la

Rien ne justifie de reporter la réponse d'Ottawa au-delà du printemps 2020. Les seuls qui en pâtiraient seraient ces malades qui n'en peuvent plus, mais qui souhaitent mourir dignement et entourés des leurs.

Cour a accordé aux deux personnes ayant contesté la loi, Jean Truchon et Nicole Gladu, le droit de s'en prévaloir sans attendre, les deux étant atteints de maladies dégénératives graves et douloureuses, mais pas mortelles. Toutes les autres personnes dans une situation similaire devront cependant attendre que la loi soit changée.

C'est pour elles que le gouvernement se doit d'agir sans traîner les pieds. Il est vrai qu'il a peu de temps pour se plier au jugement, une réalité que connaissent bien les libéraux qui, en 2015, n'ont eu que huit mois pour répondre à l'arrêt Carter, le gouvernement précédent n'ayant rien proposé. Il est fort possible que les lenteurs du processus législatif aux Communes et au Sénat forcent Ottawa à solliciter un peu plus de temps pour respecter l'ordre récent de la Cour supérieure. Le projet de loi n'a toujours pas été annoncé et les travaux parlementaires ne reprendront qu'à la fin de janvier.

La prudence ne doit toutefois pas servir de prétexte à la procrastination. Le ministère de la Justice sait depuis longtemps que ce critère est contesté. Il a en main les travaux de deux comités consultatifs et d'un comité mixte et les solutions de rechange proposées aux Communes et au Sénat. Ses avocats ne partent pas de zéro. Rien ne justifie par conséquent de reporter la réponse d'Ottawa au-delà du printemps 2020. Les seuls qui en pâtiraient seraient ces malades qui n'en peuvent plus, mais qui souhaitent mourir dignement et entourés des leurs.

Parole de singe

La communication parlée serait bien plus ancienne que ce que l'on croyait

Contrairement à ce qu'on croyait jusqu'ici, la parole serait apparue bien avant *Homo sapiens*, soit il y a plus de 27 millions d'années, démontre une équipe de chercheurs dans la revue *Science Advances*.

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Une équipe pluridisciplinaire de chercheurs français, québécois et états-uniens remet en question le moment où aurait émergé la parole et affirme du coup que celle-ci ne serait pas l'apanage d'*Homo sapiens*. Grâce à des études en anthropologie, en primatologie, en phonétique et en acoustique, cette équipe bat en brèche la théorie dominante affirmant que la descente du larynx chez *Homo sapiens* serait ce qui l'aurait doté de la capacité de parler.

Jusqu'à récemment, la communauté scientifique accordait une grande crédibilité à cette théorie énoncée entre 1969 et 1971 par le chercheur américain Philip Lieberman. Selon cette théorie, la parole serait apparue chez *Homo sapiens* en raison de l'anatomie particulière de son conduit vocal qui diffère de celle des singes. Chez l'homme moderne, le larynx est en effet situé plus bas par rapport aux vertèbres cervicales que chez les singes. La descente du larynx chez l'humain fait en sorte que le pharynx, qui est situé au-dessus, est plus long, contribuant ainsi à former un conduit vocal plus étendu qui, selon Lieberman, permet de produire les trois voyelles [i], [a] et [u] — comme dans les mots *lit*, *pas* et *fou* — qui sont présentes dans presque toutes les langues humaines. Ces trois voyelles sont les plus différenciées, c'est-à-dire qu'elles sont les plus éloignées les unes des autres sur les plans acoustique et perceptif.

Par contre, le petit pharynx dont sont dotés les singes en raison de la position élevée de leur larynx constitue un handicap anatomique qui les empêche de produire des voyelles différenciées, affirmait Lieberman.

« Il est beaucoup plus difficile de produire des voyelles que des consonnes, car pour prononcer des voyelles, il faut

positionner sa langue très précisément. Or, la parole n'est possible que si on peut prononcer des voyelles », précise d'entrée de jeu Louis-Jean Boë, chercheur en sciences de la parole à l'Université de Grenoble Alpes.

Pour donner du poids à sa théorie, Lieberman avait également fait remarquer que les bébés humains, dont le larynx est très élevé, n'arrivent pas à prononcer les trois voyelles avant d'atteindre un certain âge. Ses collaborateurs avaient aussi examiné le crâne et les vertèbres fossiles d'un Homme de Néandertal et en avaient conclu qu'il avait un petit pharynx et donc qu'il ne parlait pas.

La théorie de Lieberman s'est alors répandue comme une traînée de poudre. Et toute la communauté scientifique l'a acceptée et adoptée, d'autant qu'elle permettait d'expliquer pourquoi les deux chimpanzés qui avaient été élevés (l'un en 1933 et l'autre en 1952) au sein de deux familles américaines, qui avaient chacune un enfant du même âge que le chimpanzé, n'avaient jamais réussi à apprendre à parler. L'un d'eux avait tout juste appris à prononcer approximativement cinq mots qu'il n'utilisait pas toujours à bon escient.

En s'associant à des spécialistes de diverses disciplines, Louis-Jean Boë a démonté chacun des arguments avancés par Lieberman. Et les démonstrations qu'il a accumulées au cours des dernières décennies font l'objet d'un article qui a été publié le 11 décembre dernier dans *Science Advances*.

1 Dans un premier temps, Louis-Jean Boë s'est associé à l'anthropologue Jean-Louis Heim de l'Institut de paléontologie humaine de Paris. Ensemble, ils ont montré que « l'os hyoïde de Néandertal est pareil à celui d'*Homo sapiens* ». L'os hyoïde, qui est situé à l'avant du cou, sert de point d'attache à la langue et aux muscles du cou, qui relèvent et abaissent le larynx lors de la déglutition, de la parole et de la respiration.

Ils ont également observé que les vertèbres cervicales du cou de Néandertal ont exactement les mêmes dimensions que celles de l'humain. « Étant donné

que Néandertal avait les mêmes vertèbres cervicales, la même base du crâne et le même os hyoïde qu'*Homo sapiens*, il n'y a donc aucune raison qu'il ait un larynx très haut. La reconstitution du conduit vocal qu'avait fait Lieberman de l'Homme de Néandertal était donc fautive. On ne sait pas si Néandertal parlait, mais la démonstration de Lieberman affirmant qu'il était empêché de parler à cause de la position de son larynx est fautive », fait remarquer M. Boë, avant d'ajouter que « Néandertal a eu des échanges importants avec les *Homo sapiens* puisqu'il y a eu interfécondation. Ils devaient partager les mêmes terrains de chasse. On imagine donc qu'ils se parlaient. Mais ce sont des hypothèses ».

2 Dans un deuxième temps, dans le cadre du doctorat qu'elle faisait avec M. Boë il y a 20 ans, la Québécoise Lucie Ménard a simulé à l'aide de petits modèles informatiques la forme du conduit vocal du jeune bébé humain, qui ressemble beaucoup à celui des singes. « Le jeune bébé n'a pas de cou, son larynx est donc très haut, mais il descend au cours de la croissance », précise M^{me} Ménard, qui est aujourd'hui professeure au Département de linguistique de l'UQAM.

À l'aide de cette simulation, M^{me} Ménard a pu vérifier si le conduit vocal d'un bébé humain pourrait produire des voyelles si on le dotait d'un cerveau d'adulte. Elle a ainsi découvert qu'un tel conduit vocal avec un larynx très haut peut générer des voyelles bien différenciées.

« Ce n'est donc pas l'anatomie du conduit vocal, soit le fait que le larynx du bébé est plus haut, qui empêche celui-ci de prononcer des voyelles, mais plutôt le fait que son cerveau ne lui permet pas de contrôler ses articulateurs, de contrôler sa langue et ses lèvres, car les connexions nerveuses ne sont pas encore assez développées », explique M^{me} Ménard.

« Nous avons ainsi montré que la position du larynx n'avait pas d'importance et que Lieberman s'est trompé. C'est plutôt la capacité de faire des mouvements de la langue, de la mandi-

Les enregistrements de babouins en semi-liberté [...] ont révélé que ces singes émettent des vocalisations dans des situations précises où ils attendent une réaction de leurs congénères

bule et surtout des lèvres qui compte », ajoute M. Boë.

« Quand nous parlons, nous modifions la forme du conduit vocal en déplaçant la langue et les lèvres. Nous façonnons ainsi des cavités acoustiques [de différentes formes], à travers lesquelles se propage le son généré par la vibration des cordes vocales, laquelle est provoquée par l'air chassé par les poumons à travers elles. » Chaque forme particulière de la cavité acoustique transforme l'onde sonore en son différent, explique-t-il.

3 Dans un troisième temps, Louis-Jean Boë a travaillé avec des primatologues dans le but d'étudier les vocalisations des singes, que Lieberman croyait incapables de produire des voyelles différenciées en raison de la position élevée de leur larynx. Les enregistrements de babouins en semi-liberté qu'ils ont faits leur ont révélé que ces singes émettent des vocalisations dans des situations précises où ils attendent une réaction de leurs congénères. « Il s'agit donc d'une vraie communication, car ils associent les mouvements de leur conduit vocal et les sons qui en résultent à une situation. S'ils voient un serpent ou un léopard, les singes Gélada, par exemple, feront des vocalisations d'alerte pour signifier qu'il y a un danger », indique M. Boë.

Alors que l'humain varie la hauteur de sa voix sur une octave quand il parle, les babouins le font sur cinq octaves. « Leur étendue vocale est cinq fois plus grande que celle des humains. Du coup, les singes émettent des sons que nous n'avons pas du tout l'habitude d'entendre. Il nous a donc fallu les analyser par du traitement de signal pour les rendre comparables à ceux émis par les humains », explique M. Boë. Ce traitement, qu'on appelle une normalisation, a permis aux chercheurs de constater que les babouins peuvent très bien produire des voyelles différenciées.

« Comme nous ne disposons d'enregistrements sonores que depuis 1860, il nous est impossible de trouver des sons fossiles [qui permettraient de dater l'émergence de la parole]. Toutefois, nous avons considéré que les singes actuels produisent des sons fossiles, car l'étude de crânes fossiles de singes nous a montré qu'ils ont exactement la même tête depuis très longtemps. On peut donc supposer qu'il y a 27 millions d'années, au moment où la branche *Homo* s'est différenciée des singes de l'Ancien Monde [des cercopithécidés qui comprennent les babouins et les macaques], ceux-ci produisaient les mêmes vocalisations que les babouins d'aujourd'hui. Ces vocalisations qu'on peut considérer comme des fossiles nous éclairent sur le moment où le conduit vocal a commencé à être utilisé autrement que pour respirer, mâcher, sucer et déglutir », fait valoir M. Boë.

Au départ, les poumons servaient uniquement à respirer et les cordes vocales, strictement à boucher la trachée quand on avale, rappelle-t-il. Puis, la parole a émergé quand l'individu « s'est aperçu qu'il pouvait commander ses poumons, sa langue et ses cordes vocales pour produire des sons qu'il va associer à des situations précises, puis à des mots désignant des choses ».

« La parole apparaît quand l'individu arrive à avoir un bon contrôle de la langue, des lèvres et de la mandibule pour produire des sons différenciés. Tout repose sur l'habileté avec laquelle on manipule nos articulateurs. Évidemment, tout ça se passe dans le cerveau. Il ne faut pas croire que la parole est une question de tuyau [comme le croyait Lieberman]. C'est plutôt une question de cerveau parce que, déplacer sa langue pour parler, c'est de la cognition, de la cognition de bas niveau », dit-il.

Les arguments de Boë et de ses collègues réussissent fort probablement à enterrer pour de bon la théorie de la descente du larynx de Lieberman.



III COMMISSION LAURENT

Une enfance en mille morceaux

Il n'est pas coutume qu'une commission s'arrête en plein vol pour presser le gouvernement de tout mettre en œuvre, et de manière immédiate, pour freiner la catastrophe nommée services sociaux à l'enfance. Si la présidente de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, Régine Laurent, s'est permis cet arrêt sur pause, c'est que la gravité de la situation commandait qu'elle rompe avec les manières de faire habituelles.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD



Après avoir entendu 77 témoins au cours d'une quinzaine de journées d'audience, la commission a engrangé suffisamment de matériel lourd et bouleversant pour conclure qu'au regard des besoins, l'aide et le soutien aux familles sont nettement insuffisants. Les cinq recommandations formulées cette semaine visent toutes à bonifier les ressources de programmes de prévention connus pour leur efficacité, mais qui n'ont pas les moyens de leurs ambitions.

On se rappelle avec émoi les raisons qui font que la commission Laurent fonctionne ainsi dans l'urgence. Le décès tragique d'une petite fille de 7 ans à Granby, en mai dernier, vraisemblablement après avoir subi de la maltraitance au domicile où elle vivait avec son père et sa belle-mère, a provoqué une onde de choc: la petite était connue de la DPJ, des milieux policiers et communautaires, des services scolaires et de santé, en plus du tribunal. Malgré ce filet de protection apparemment tendu sous elle, le décès n'a pu être évité. Ce scénario d'horreur n'est malheureusement pas unique.

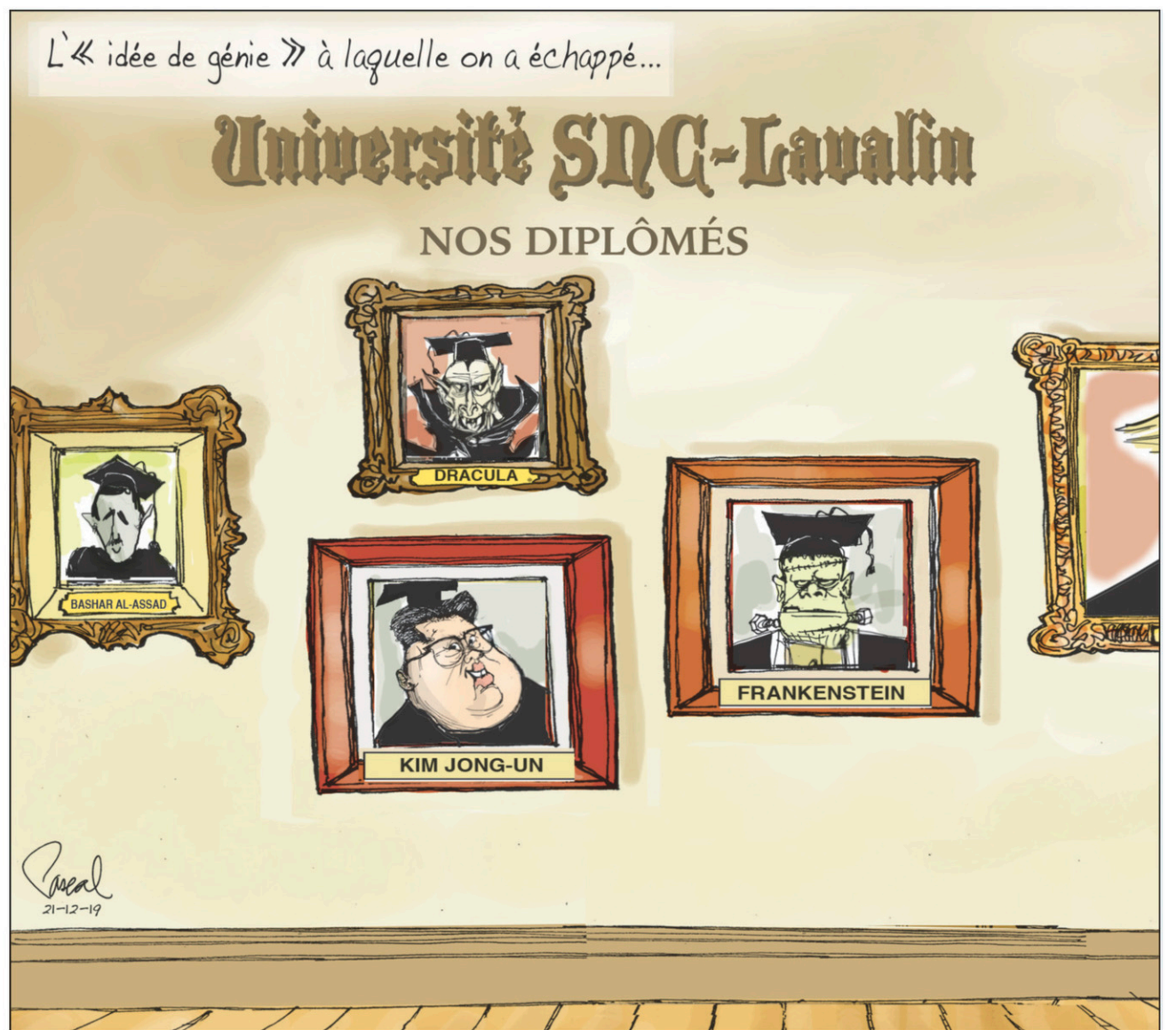
On ne s'étonne donc pas que les membres de la commission recommandent d'abord d'agir en renforçant les rouages de la prévention. Ils demandent d'augmenter les sommes ou d'élargir la portée de programmes de soutien pendant la grossesse, dès la naissance et au cours de la petite enfance. Pour prévenir la négligence et la maltraitance, mieux vaut agir tôt en repérant les foyers à risque et en les outillant pour éviter de devoir se rendre aux services d'urgence. Il s'agit d'une rengaine connue des Québécois: renforcer la première ligne pour ne pas encombrer les brancards de l'urgence.

C'est un premier réflexe naturel, et utile, que de plaider d'abord le manque de ressources. Dans plusieurs réformes bulldozer du passé, peu importe le champ de compétences visé, on s'est arrêté à ce premier refuge, sans oser l'essentielle refonte des façons de faire. Il est improbable qu'avec une Régine Laurent à sa tête, la Commission spéciale sur la protection des enfants n'ait le courage de retourner les structures, et de corriger les vices de la loi. Son mandat est si vaste qu'il lui permet de retourner toutes les pierres. Le constat sur lequel s'appuie son action est surtout teinté d'histoires familiales tragiques et éminemment tristes, mais il tient aussi à un bilan statistique effarant: en 2005-2006, 68 000 signalements par année étaient acheminés à la DPJ, contre 105 000 aujourd'hui. « On a laissé gonfler un terrible problème », dit M^{me} Laurent. Certes.

Dans un des chapitres de son rapport annuel déposé en novembre dernier, la vérificatrice générale du Québec, Guylaine Leclerc, a scruté les interventions qui font suite à un signalement à un directeur de la protection de la jeunesse. Ses constats sont troublants. Des enfants qu'on signale parce que la situation commande une action rapide attendent entre 158 et 226 jours de délai moyen avant que ne soient appliquées des mesures. Le facteur de récurrence des signalements — dans une des régions analysées, plus de 10 % des enfants ont fait l'objet de 10 signalements ou plus depuis leur naissance — n'est pas associé à un facteur de risque, ô stupeur!

La vérificatrice note aussi d'importantes lacunes dans l'organisation du travail et la supervision des interventions des DPJ. Dans certains dossiers manquait l'indispensable visite du milieu familial de l'enfant, éclairante quant à son contexte de vie. Des services sont interrompus en pleine application des mesures. Des échéances ne sont pas respectées. Des plans d'intervention ne sont pas signés par les parents, ce qui traduit une absence d'engagement de la famille dans la recherche de solutions. Non convaincue de la répartition des ressources humaines dans les DPJ en fonction des besoins réels exprimés sur le terrain, la vérificatrice écorche aussi les CIUSS, puis le ministère de la Santé et des Services sociaux pour son manque de surveillance de l'efficacité des DPJ et l'absence de révision des normes de pratique clinique en protection de la jeunesse.

Le mal ne s'arrête donc pas à un manque de ressources, il tient aussi à une structure apparemment très déficiente. Rarement aura-t-on vu attentes aussi élevées pour rafistoler un système de protection de l'enfance en miettes. Le pouvoir politique n'aura d'autre choix que d'agir, et prestement. La vie de certains enfants en dépend.



LETTRES

Mère et enfants tués: après le drame...

Ces temps-ci, l'actualité nous rappelle trop souvent qu'il existe des hommes qui tuent femme et enfants. On met en cause la violence, la haine des femmes, le refus du féminisme, etc. Les accusations pleuvent; on rappelle Polytechnique.

Toutes les femmes souhaitent de meilleurs rapports avec les hommes. J'en suis. J'appuie la dynamique du féminisme.

Mais j'ai aussi connu personnellement Claude Hardy, le fondateur de la première Maison Oxygène (à Montréal), et il lui arrivait de nous raconter les progrès de ces hommes qui ont été accueillis, des hommes qui se sentaient devenus de mauvais pères, de mauvais maris, qui étaient souvent sans travail et sans ressources. Les activités et l'écoute à la Maison Oxygène apportaient à ces hommes l'espoir de meilleures relations, surtout avec leurs enfants. Ils reprenaient confiance en leurs moyens, à partir de toutes petites actions observées par les animateurs, comme tenir l'échelle pendant la cueillette des pommes: « Je t'ai vu bien tenir l'échelle pour protéger ton petit gars qui était en haut; tu l'aimes, hein, ton p'tit? »

Quand des drames arrivent, la colère de tous et toutes se manifeste. On en parle à la télé, à la ra-

dio, dans les médias sociaux, etc. Mais l'on n'entend pas parler de l'importance du beau travail accompli par les Maisons Oxygène. Personne pour témoigner de la souffrance de conjoints, de ces papas qui ont tellement besoin d'accompagnement. Faut sortir sur la place publique. Un débat de société bien fait sait s'ouvrir aux différents points de vue.

Une conférence de presse? Un communiqué de presse? Un colloque bien couvert par les médias? Je souhaite que vous, les Maisons Oxygène, soyez plus présentes pour rappeler la souffrance de certains hommes et le besoin de les soutenir et de les protéger — et protéger ainsi femmes et enfants — en amont des séparations, divorces, kidnappings, crimes, suicides...

Diane Gariépy

Montréal, le 17 décembre 2019

La saga du F.-A.-Gauthier

Considéré comme le fleuron de la flotte de la Société des traversiers du Québec (STQ) à son arrivée en 2015, le traversier F.-A.-Gauthier a été mis hors service le 18 décembre 2018 en raison de vices de construction majeurs, après moins de quatre ans de traversées et un coût de 175 millions de dollars aux frais des contribuables. Depuis sa mise en cale sèche en 2018, des frais de réparation de l'ordre de 60 millions ont été engagés.

Problèmes de soudure, installation de pièces rouillées, travaux de peinture non conformes et des employés muselés alors qu'ils tentaient de sonner l'alarme. Vraiment, la construction du F.-A.-Gauthier ne s'est pas faite dans les règles de l'art au chantier Fincantieri, en Italie, et ce, en toute connaissance de cause de la part de la STQ, selon un reportage de l'émission *Enquête*.

Or, c'est finalement « aux sons des tambours et trompettes » que le « fleuron » de la STQ a pris le large il y a quelques jours pour rejoindre son port d'attache de Matane, dans le Bas-Saint-Laurent, et enfin desservir la clientèle de la traverse maritime Matane-Baie-Comeau-Godbout... Catastrophe, lors du périple, les équipes ont constaté que « les moteurs du F.-A.-Gauthier ne fonctionnaient pas nécessairement selon les paramètres qui sont prescrits par le fabricant ».

Les multiples annulations de traversées en 2019 ont exaspéré les citoyens de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent, qui subissent chaque fois d'importants inconvénients et des retards pour traverser le fleuve Saint-Laurent. De son côté, Stéphane Lafaut, le p.-d.g. de la STQ, a assuré qu'« on est dans le dernier droit » et qu'il compte bien déployer « tous les moyens possibles et imaginables » pour remettre le navire rapidement en service...?! Permettez-moi certains doutes!

Henri Marineau

Québec, le 20 décembre 2019

LIBRE OPINION

Les malaises de Noël...

Pierre Desjardins
Philosophe

Particulièrement en cette période de l'année, nous avons du mal à nous retrouver: nous oscillons sans cesse entre le personnage blindé contre les difficultés de la vie que nous avons construit de nous-mêmes et... l'enfant subsistant malgré tout en nous qui se permet rêves et illusions.

Nous aimerions bien, nous aussi, tout comme les enfants débattant avec émerveillement leurs cadeaux à Noël, retrouver notre candeur d'autrefois. Mais la difficulté chronique que nous avons de nous assumer pleinement nous empêche d'y parvenir. L'augmentation des contradictions du social des dernières années a aggravé la dislocation de notre identité. Devant le spectacle désolant du monde en folie actuel, comment se retrouver?

Aussi, assez curieusement, à « l'enfer, c'est les autres » de Jean-

Paul Sartre se substitue aujourd'hui « l'enfer, c'est... nous-mêmes »! Confrontés de plus aux différences culturelles apportées par la mondialisation, les éléments de référence d'antan sur lesquels nous pouvions autrefois asseoir une certaine identité se sont effondrés comme un décor de carton-pâte.

Et quant à l'ordre nouveau annoncé en grande pompe par les technologues et futurologues de tout acabit, il ressemble de plus en plus à un désordre assuré!

Pendant qu'on s'affaire à produire toujours plus et plus vite pour satisfaire les milliards de consommateurs que nous sommes, les problèmes sociaux et environnementaux s'accroissent. Mais nous n'avons pas le choix, semble-t-il: il faut que les moteurs de l'économie mondiale progressent si nous voulons en avoir encore toujours plus...

D'ailleurs, devant des responsabilités sociales de plus en plus dif-

Nos rapports avec les gens démunis se réduisent à faire la charité une fois par année... à Noël. Mais pour changer quelque chose à leur situation, il aurait fallu dénoncer l'iniquité sociale et se battre pour une société plus juste, ce que, repliés sur nous-mêmes et aussi, disons-le, par intérêt financier, nous n'avons pas fait.

faciles à assumer individuellement, certaines personnes en sont venues à se faire croire que les régimes totalitaires, où des populations captives produisent des biens pour nous dans des conditions misérables, sont ce qu'il y a de mieux à espérer pour elles...

Dans la même veine, nos rapports avec les gens démunis se réduisent à faire la charité une fois par année... à Noël. Mais pour changer quelque chose à leur situation, il aurait fallu dénoncer l'iniquité sociale et se battre pour une société plus juste, ce que, repliés sur nous-mêmes et aussi, disons-le, par intérêt financier, nous n'avons pas fait.

Et cela, même si nous savons que d'énormes écarts persistent, créant autour de nous un modèle de société désincarné. Mais heureusement, grâce à nos voyages dans le Sud et à nos activités ludiques de toutes sortes, nous réussissons à l'oublier.

Dans nos relations interpersonnelles, nous sommes encore plus expéditifs: dès que quelqu'un ne fait plus l'affaire, on s'en débarasse. Grâce aux réseaux de contacts, on va ensuite rapidement vers quelqu'un d'autre qui nous semble plus attrayant: téléphones jetables, cadeaux jetables, familles jetables, amis jetables et chums jetables!

Pourvu que le tout puisse se recycler, il n'y a pas de mal! On peut ainsi renaître différemment et constamment, allant de vie en vie en se donnant des airs d'éternels jouvenceaux...

Il faut dire qu'avec les médias sociaux, vouloir comme autrefois donner un sens global à sa vie apparaît comme quelque chose d'impossible et, de toute façon, pour la plupart d'entre nous, inutile...

On préfère vivre à la carte, au jour le jour. Grâce à Facebook par exemple, nous réussissons à obtenir une certaine quiétude: nous nous trouvons sans cesse de nouvelles identités à travers l'œil des autres. Notre vie se déroule alors en trompe-l'œil!

À l'approche de Noël, une question reste toutefois pressante: derrière ce nouveau culte du moi obtenu grâce à toutes les photos de nous-mêmes que nous admirons sur nos égoportraits, reste-t-il encore une place pour autre chose?

Sommes-nous encore là, comme lorsque nous étions enfants, blottis derrière le sapin, les yeux grands ouverts sur le monde dans l'espoir d'y voir enfin la venue d'un personnage magique, ou préférons-nous plutôt demeurer, comme tous les autres jours de l'année, recroquevillés dans l'espace de vie sécurisée de nos téléphones intelligents?

ANTIGONE



MAISON 4:3

Antigone, c'est se contenter de peu

Qui est à l'écoute des personnes touchées par les événements dont s'inspire le film ?

Ricardo Lamour
Artiste

Camus disait : « [...] le rôle de l'écrivain [...] ne se sépare pas de devoirs difficiles. Par définition, il ne peut se mettre aujourd'hui au service de ceux qui font l'histoire : il est au service de ceux qui la subissent... » Qu'en est-il du cinéma ? Le rôle du créateur est-il de se ruer, par tous les stratagèmes et raccourcis, dans la course aux Oscars ?

On apprend la sortie du film *Antigone*, qu'il est en tête de liste pour représenter le Canada aux Oscars et qu'il s'inspire du décès de Fredy Villanueva. Toute l'industrie médiatique canadienne enseigne le film. Mur du consensus.

J'ai décidé d'aller voir le film *Antigone*. J'en suis ressorti avec un malaise. Après m'être fait questionner de part et d'autre sur ma perception de ce dernier, vu mon engagement dans l'affaire Villanueva et ma contribution aux réflexions sur *SLAV*, je m'exprime ici.

La réalisatrice Sophie Deraspe n'avait d'autre choix que de dire, dans la campagne de promotion de son œuvre, que celui-ci s'inspirait aussi de l'affaire Villanueva. Stratégique. Les jeux étaient faits. L'omettre, au stade de la promotion, aurait été aussi problématique que la façon dont la production de l'œuvre s'en inspire.

On peut penser que, s'il n'y avait pas de volonté de rendre hommage à cette famille, il n'y aurait pas de volonté de préjudice. L'un n'exclut pas l'autre. On ne peut se complaire en la suprématie des intentions. Utiliser les plaies encore ou-

vertes comme un projet pilote pour une interprétation libre des « narratives » complexes est une pratique gênante, même si le tout est habilement fait, avec un nombre considérable de figurants de la diversité qui sourient devant l'écran.

Potage romantique

Ce long métrage sert, malgré lui, un programme qui individualise le génie de la résistance, camoufle une lecture systémique des enjeux menant à la destruction des corps racisés et dépolitise les revendications des collectivités pour en faire un potage romantique et libéral contribuant à la banalisation des angles morts du système de justice québécois.

Le film, qui s'inspire d'un drame nord-montréalais, est produit par une équipe composée de personnes ne risquant guère le profilage frontalier, institutionnel ou policier. Certes, le *casting* est intéressant, bien qu'il eût été audacieux qu'Hémon soit joué par une personne racisée.

Le hic est que l'*Antigone* de Deraspe met en lumière des personnages inspirés d'êtres humains qui existent, vivent, vibrent encore sans pour autant avoir été ne serait-ce qu'avertis et, dans l'idéal, invités à la table de décision ou de création quant à la « narrative » dominante qu'impose le souvenir tragique de l'histoire qui les a exposés à l'imaginaire québécois.

Vous vous souvenez des images du déraillement de train à Lac-Mégantic utilisées dans le film *Bird Box* disponible sur Netflix ? À la suite de plaintes médiatisées de résidents de Lac-Mégantic, les

cinéastes se sont excusés. Plus tard, Netflix et les cinéastes de *Bird Box* ont accepté de remplacer la séquence.

Qui est à l'écoute des personnes touchées par les événements dont s'inspire le film financé par des fonds publics ? L'équipe du film *Antigone*, Téléfilm, la SODEC, la Corporation de développement et de production ACPAV, le distributeur Chantale Pagé Consultation et compagnie, fort ravis du succès déclaré de l'œuvre, même avant sa sortie en salle, sont-ils honnêtement prêts à savoir ce qui dérange dans leur production et leur mise en marché ?

L'œuvre est le reflet du caractère extractif canadien. « Je prends ce qui m'intéresse et je le mets en marché — *type of movie* ». On enrobe le tout avec une reprise des codes d'une génération, on fait les changements qui s'imposent pour ne pas avoir à rendre des comptes aux gens dont s'inspire l'œuvre et on sable le champagne sans souffler mot sur le budget du film.

En s'inscrivant, par déni, par choix conscient ou par accident, dans ce qui semble être la prospection et la mise en marché du malheur de l'autre, à quoi contribue-t-on avec ce film ?

Dépossession

Le film *Antigone* porte une « narrative » qui dépossède ses protagonistes Étéocle (Fredy) et Polynice (Dany) d'humanité, d'intelligence et de légitimité. La fiction peine à dépasser la réalité. L'œuvre aplatit le dispositif du chœur dans la tragédie grecque d'*Antigone* et dans l'affaire Villanueva avec une représentation n'étant pas à la hauteur de la sensibilité analytique des proches de Fredy, du travail du Comité de soutien ainsi que des tonnes d'inerties dans leur quête collective de justice.

Alors qu'aucun des témoins de l'affaire Villanueva, autre que le policier Lapointe, ne dit avoir vu Fredy le toucher, tout cela devient secondaire ou inexistant dans un film qui se faufile entre un classique et le contemporain tout en s'inscrivant dans la continuité des préjugés entretenus sur les jeunes racisés. Pire, la question de la racialisation n'existe pas. La politique ministérielle de l'époque, les revendications socioéconomiques, la déconfiture médiatisée des services de l'ordre, tout cela est rendu risible devant l'éclat du cœur immaculé de la brillante étudiante incarnée par la convaincante Nahéma Ricci.

On sortira de ces nids de poule lorsqu'on laissera la caméra à ces créateurs absents de nos tapis rouges, mais trop présents comme contribuables, afin de raconter les histoires les consternant et les concernant.

Comment se fait-il que, en 2019, les histoires des personnes racisées soient portées sans complexe par des équipes de production majoritairement blanches qui omettent soigneusement, même au générique, les précautions et salutations qui s'imposent ? Trahissant ce qu'on redoute. Lorsque le pouvoir des personnes concernées s'avère neutralisé par la convergence des systèmes, leurs tragédies deviennent des accessoires libres d'interprétation.

mortelle des armes à feu dans le cadre des interventions policières contre les personnes racisées. Faut-il rappeler que ces armes sont censées n'être utilisées qu'en cas de légitime défense ? Bien que le film suive une *Antigone* qui se fait l'avocate de la réalité des personnes immigrantes, son plaidoyer est faible et complètement dépolitisé. Ne reste que l'impression de constater une réalité triste. L'œuvre rejoint ainsi la grande catégorie des films écrits par des personnes blanches qui parlent de racisme.

La professeure Angela Pelster-Wiebe explique que les personnes blanches reprennent presque systématiquement les histoires marginalisées des personnes racisées lorsqu'il s'agit de parler de racisme. C'est simple, ça permet de ne pas remettre en question le rôle des personnes blanches qui reproduisent le racisme et en bénéficient.

Faire un film sur l'oppression que perpétuent les personnes blanches est beaucoup trop confrontant. Ce film est donc une énième occasion ratée de parler des privilèges des Blancs, de racisme, de brutalité policière et de faire un travail de mémoire sur la mort de Fredy Villanueva. Une énième occasion ratée d'offrir à la famille Villanueva un espace de guérison.

À combien d'autres occasions ratées aurons-nous droit ? Pouvons-nous laisser le soin de la responsabilité de la narration à ceux qui ont vécu leurs histoires ? Quand est-ce que les institutions culturelles et cinématographiques reconnaîtront les idées, l'expertise et les réflexions de l'art de certains quartiers que l'on défavorise ?

Retour au bercail

KONRAD YAKABUSKI



Lorsque Jean Charest a quitté la vie politique en 2012, au lendemain de sa défaite dans sa propre circonscription de Sherbrooke, celui qui avait dirigé le Québec pendant plus de neuf ans a livré un grand discours. Ému, et sans la moindre trace d'amertume, il a parlé « du plus grand honneur » de sa vie, celui d'avoir représenté les électeurs de Sherbrooke, « ce qui a rendu possible pour moi de devenir premier ministre du Québec ».

Avant de « rentrer à la maison », où sa chère « Michou » l'attendait avec impatience, il a laissé les Québécois avec des mots qui, à une autre époque, auraient pu sortir de la bouche de René Lévesque. Celui qui, en 1998, avait quitté le Parti progressiste-conservateur à Ottawa — cédant ainsi à la pression des fédéralistes pour prendre les rênes du Parti libéral du Québec — semblait avoir enfin accepté son destin. Après avoir farouchement défendu les intérêts du Québec sur la scène nationale, il savait qu'il ne réaliserait jamais son rêve de devenir premier ministre du Canada.

« Les plus grandes choses et les plus grands rêves vous sont accessibles, a-t-il dit. Nous allons continuer à défier toutes les tendances et à réaliser les plus belles choses ensemble. Parce que nous sommes, nous, les Québécois, un peuple de rêveurs, mais un peuple de bâtisseurs. »

Associé au cabinet d'avocats McCarthy Tétrault à Montréal depuis maintenant plus de sept ans, Jean Charest mène enfin la vie dont il n'a jamais pu jouir pendant les presque trois décennies où il était en politique. N'ayant pas fait fortune avant d'être élu député fédéral à l'âge de 26 ans en 1984, M. Charest fait maintenant partie de l'élite huppée montréalaise qui fréquente les meilleurs restaurants. Il est invité en tant que confèrencier par de prestigieuses organismes nationaux et internationaux et ses conseils sont sollicités par des gens d'affaires hyperconnectés, des politiciens de toutes sortes et des diplomates du monde entier.

Il aurait été même récemment recruté par le premier ministre Justin Trudeau lui-même pour donner un coup de main à l'ambassadeur canadien à l'Organisation des Nations unies, Marc-André Blanchard, dans la campagne canadienne pour un siège au Conseil de sécurité. Les deux hommes se connaissent très bien, M. Blanchard étant un ancien président du PLQ qui œuvrait lui aussi chez McCarthy Tétrault avant d'être nommé à son poste à l'ONU.

Bref, pour M. Charest, la vie n'a jamais été aussi belle. Pourquoi sacrifierait-il le tout afin de se lancer dans une course à la chefferie du Parti conservateur fédéral qui serait loin d'être gagnée d'avance ? Peut-être parce qu'il n'a jamais véritablement abandonné le rêve de sa vie.

Depuis que M. Charest a quitté la capitale fédérale il y a plus de deux décennies, son ancien parti a cessé d'exister, ayant été absorbé par le Parti conservateur actuel. Ce dernier demeure à l'image de celui qui l'a dominé pendant plus d'une décennie, l'ancien premier ministre Stephen Harper, et ne ressemble guère au Parti progressiste-conservateur que M. Charest a mené entre 1993 et 1998. Les militants du PCC actuel proviennent surtout de l'ouest du pays, où M. Charest est perçu comme faisant partie de « l'élite laurentienne », cette clique d'intellectuels, de gens d'affaires et de hauts fonctionnaires de l'Ontario et du Québec qui cherche à préserver ses pouvoirs et à imposer sa vision du pays aux provinces dites limitrophes.

M. Charest aurait donc fort à faire pour surmonter le scepticisme, sinon le mépris, qui règne à son endroit au sein du PCC actuel. Les fidèles de M. Harper gardent un très mauvais souvenir de la campagne fédérale de 2008, lors de laquelle M. Charest, en tant que « défenseur des intérêts du Québec », avait nui au PCC en critiquant les coupes budgétaires dans le domaine de la culture et en se portant à la défense du registre des armes à feu que les conservateurs avaient promis d'abolir. Les députés conservateurs du Québec actuels — dont l'ancien caquiste Gérard Deltell, qui songe lui-même à se lancer dans la course à la chefferie — n'ont guère d'affinités avec M. Charest. Ce dernier traîne aussi derrière lui les anciens scandales de son gouvernement, surtout celui du financement du PLQ, une affaire sur laquelle l'UPAC fait toujours enquête.

Depuis que M. Charest a quitté la capitale fédérale, son ancien parti a cessé d'exister. Les militants du PCC actuel proviennent surtout de l'ouest du pays, où il est perçu comme faisant partie de « l'élite laurentienne », cette clique d'intellectuels, de gens d'affaires et de hauts fonctionnaires de l'Ontario et du Québec.

Personne ne peut toutefois sous-estimer les talents politiques de M. Charest. S'il possède encore la passion pour son ancien métier, il serait un chef conservateur redoutable. Si Caroline Mulroney décide de ne pas se lancer dans la course — elle n'a pas complètement, dit-on, fermé la porte —, M. Charest serait le candidat des bonzes de Bay Street à Toronto, dont plusieurs ont abandonné le PCC depuis l'arrivée de M. Harper. Il aurait vraisemblablement besoin de vendre beaucoup de cartes de membre du PCC afin de mettre la mainmise sur le parti. Mais aucune autre candidature potentielle ne suscite pour l'instant autant d'intérêt — le mot enthousiasme serait trop fort, pour le moment — dans les cercles conservateurs.

Ceux qui s'y connaissent considèrent encore M. Charest comme le meilleur politicien canadien de sa génération — il a eu 61 ans en juin dernier — et comme l'héritier naturel de Brian Mulroney, qui fut son mentor. Si sa propre fille se désiste, M. Mulroney serait un allié de taille auprès de M. Charest dans la lutte pour reconquérir son ancien parti et, qui sait, le Canada entier.

L'occasion manquée

Solo Fugère
Comédien

Quand j'ai su que le film de Sophie Deraspe avait été inspiré par l'histoire de la mort de Fredy Villanueva, mon enthousiasme initial s'est transformé en profond malaise.

À l'occasion des entrevues qu'elle a données à propos de son film, la réalisatrice avoue elle-même n'avoir jamais eu de contact avec la famille Villanueva. Pire encore, la famille Villanueva ne savait même pas qu'une fiction inspirée par son histoire allait sortir en salle.

Est-ce qu'on aurait eu cette sensibilité pour les familles victimes de Polytechnique, de Dawson ou autres ? Qui raconte ? Pour qui est-ce écrit ? Qui en profite ? Le fait que le film soit librement inspiré d'une histoire réelle bonifie-t-il l'œuvre ? Est-ce un moyen de faire la promotion du film ?

Soyons clair : la famille Villanueva, en plus d'avoir perdu un membre aux mains de la police de manière complètement injuste, s'est vue calomniée dans les médias. Son histoire est constamment reprise comme matériau artistique, sans son consentement, alors que tous les stratagèmes ont été utilisés pour la dissuader d'avoir sa propre œuvre artistique en mémoire de son proche disparu.

Lorsqu'on décide de faire référence à cette histoire, il y a immanquablement un devoir de mémoire. On peut se demander si la fiction est le meilleur véhicule pour le faire. Surtout quand cette fiction provient d'une personne blanche, aisée, n'ayant aucun contact direct avec les communautés concernées par cette histoire.

Je suis allé voir le film. Peut-être que, malgré tout, il y avait des choses positives à tirer de cette œuvre. Après tout, les critiques ont pratiquement toutes été élogieuses.

La projection terminée, j'en suis sorti amer. J'ai trouvé l'actrice principale très bonne. Mais le film pose plusieurs problèmes sur le fond. Le plus sérieux est la façon dont l'élément déclencheur du film, l'intervention policière, est représenté dans le film.

On voit la police qui intervient pour arrêter le plus jeune frère d'Antigone qui joue aux dés. L'aîné semble vouloir intervenir, car il conteste l'arrestation de son frère. Puis, on entend un coup de feu et c'est fini. Son grand frère est mort et Antigone fera tout pour protéger sa famille.

Jamais, durant le film, l'intervention policière ne sera remise en question. Ça donne presque l'impression que c'est normal. Le film banalise l'utilisation

REGROUPEMENT IMMOBILIER

ADRESSES DE PRESTIGE

LAC BROME



UNE DEMEURE SUPERBE dans la forêt d'érables non loin de Knowlton. Cuisine de luxe, 4 ch avec sdb, suite d'invités, salle de jeux au-dessus du garage triple, et plus. Le bon endroit pour recevoir la famille et les amis. 79 acres. 2 700 000\$

LOIS HARDACKER

Crr. Imm. Agréé. Royal LePage Au Sommet, Agence Immobilière

BOLTON-OUEST



UN PANORAMA, un domaine de 250 acres dont 30 entretenus avec sentiers, un très grand et bel étang, et une magnifique résidence 'Cape Cod' avec ascenseur, piscine et garage double. Vues imprenables du Lac Brome. 4 500 000\$

450 242-2000

www.loishardacker.com

Aussi simple que ça!

David et Alexandre.com
VOS COURTIERS IMMOBILIERS RE/MAX

David Roux inc. et Alexandre Meloche inc.
514.374.4000

RE/MAX ALLIANCE
3299, rue Beaubien Est, Montréal

POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT

Contactez
Alexandra Martinez
514 985-3313
amartinez@ledevoir.com

Pour annoncer dans ce regroupement contacter **Alexandra Martinez** au **514 985-3313** ou **amartinez@ledevoir.com**

AVIS DE DÉCÈS & PETITES ANNONCES



Jacques Chartrand
1938 - 2019

À Montréal, le 14 décembre 2019, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Jacques Chartrand, membre fondateur de la firme d'ingénierie en structure NCK et toujours actif au sein de cette dernière.

Il laisse dans le deuil son épouse Héléne, sa fille Valérie, ses beaux-frères, belles-sœurs Ruth, Dorothee, Laurent (Cécilia), Huguette, Vital (Lucette), Gilles (Tina), Isidore (Rita), Grégoire (Feli), Reine (Evaill), France (Mario), Jacinthe (Michel), Solange (Rodrigue), ses nombreux neveux et nièces, ses collègues de travail et collaborateurs ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille recevra les condoléances le vendredi 10 janvier 2020 de 14h à 17h et de 19h à 21h à la

Résidence Funéraire St-Louis Inc.

Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE
939, rue St-Louis
Terrebonne, QC J6W 1K1

Les funérailles auront lieu le samedi 11 janvier 2020 à 11h en l'église St-Louis-de-France, 825, rue St-Louis, Terrebonne, Qc, J6W 1J7. Ouverture du salon samedi dès 9h30.

Votre marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal, formulaires disponibles au salon.

La famille tient à remercier tout particulièrement le personnel des soins intensifs de l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal pour les bons soins prodigués à M. Chartrand.



Gilberte Rivest
1925 - 2019

À Montréal, le mardi 10 décembre 2019 est décédée, à l'âge de 94 ans, Gilberte Rivest.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs Pauline, Denise (Bernard Gingras), Yvette (feu Raymond Lefebvre) ainsi que son frère Yvon (Denyse Desbiens) et sa belle-sœur Monique Loignon (feu Denis). En auront également sa souvenance, ses neveux, nièces, amies et amis de l'Alliance culturelle et de Radio Ville-Marie où elle a œuvré pendant plusieurs années.

La famille vous accueillera en l'église de la Visitation, 1847 boulevard Gouin Est, Montréal, Québec, H2C 1C8, le samedi 11 janvier prochain à compter 12h. Les funérailles seront célébrées ce même jour à 13h aussi à l'église de la Visitation.

MAGNUS POIRIER
T: 514 727-2847
www.magnuspoirier.com

Communiquez avec **Le Mémoriel** pour publier:

- Avis de décès • Faire-part • Remerciements
- Condoléances • Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémoriel
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé.: 514 525-1149
Télé.: 514 525-7999
deces@lememorial.com

Le mémoriel

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

Plateau près d'Outremont, sur la belle rue Hutchison, angle boul. St-Joseph Superbe 5^{1/2}, fenêtres sur trois côtés, 3 balcons, chauffage inclus. Libre 1^{er} fév. 2 090 \$/mois. 514 486-4908

VILLE MONT-ROYAL 3^{1/2} spacieux, propre, chauffé, équipé, services, ascenseurs, parcs, métro l'Acadie. 975 \$/mois 514 738-5281

170

HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

CONDOS PARIS CENTRE Près métro et services. WIFI. Sem./mois À partir de 790 \$. Location : 514-999-0546 paris.condo@sympatico.ca

PARIS - Petit bijou d'appart sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Praisible, ensoleillé, ascenseur. 514-489-5955 appartement-montmartre.com

307

LIVRES ET DISQUES

LIBRAIRIE Bonheur d'Occasion achète livres de qualités en tout genre. 514 914-2142 www.bonheurdoccasion.com

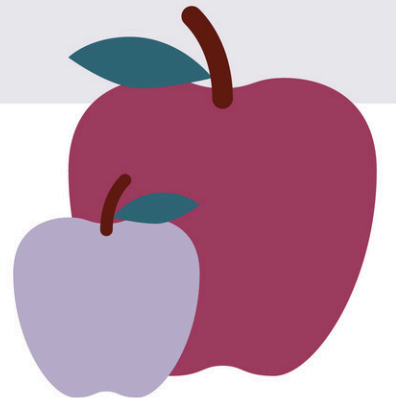
355

BAZARS ET VENTES DE GARAGE

OUTREMONT VENTE DE SUCCESSION de l'Honorable Juge Anne-Marie Trahan les 20, 21 et 22 décembre entre 10h et 16h au 294, av. Outremont. Tableaux de peintres reconnus et antiquités. www.rondably.com

LEDEVOIR EN CLASSE HIVER 2020

Soutenir l'apprentissage numérique des jeunes, un article à la fois.

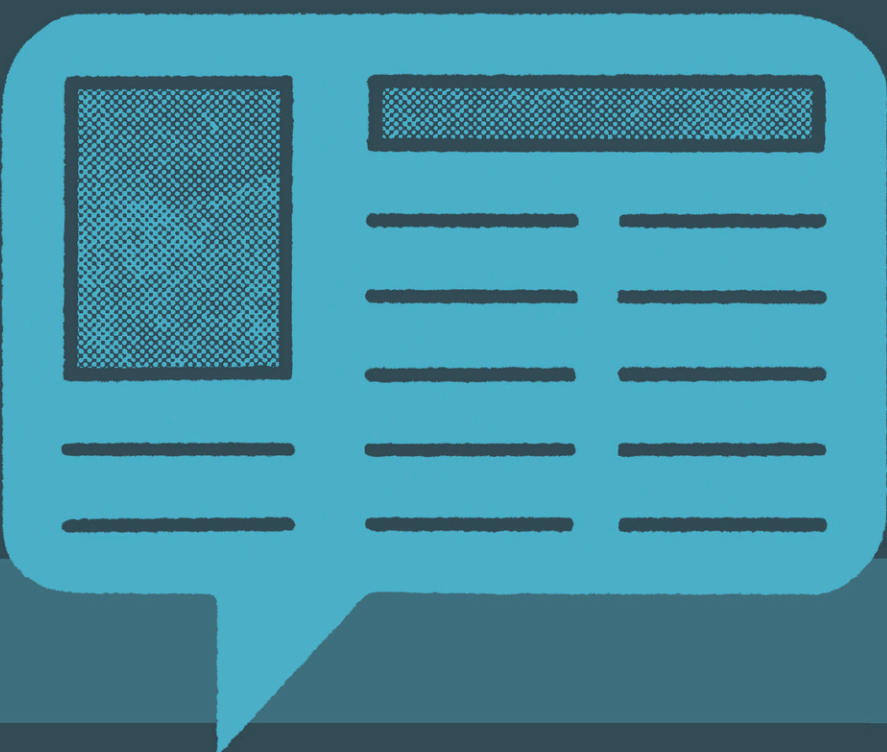


À l'ère du numérique, il est essentiel d'aider les jeunes à naviguer parmi les innombrables contenus et plateformes.

Vous aimeriez inscrire vos étudiants pour l'hiver 2020?

La période d'inscription débute le 2 janvier et prend fin 1^{er} mars 2020.

Information au www.ledevoir.com/classe



Le Courrier des idées

Les débats de la semaine, pour éclairer votre quotidien



Inscrivez-vous: www.ledevoir.com/infolettres